

## Commission enfance jeunesse 05 janvier 2023 à la 4C

---

Personnes présentes : Hélène Jaussaud, Laure Touchet, Thomas Brabant-Chaix, Patrick Lavagne, Sandrine Barraud, Claude Dagada, Marie Urrutiaguer

Personnes excusées : Delphine Pinczon du Sel, Nathalie Mulet, Laurent Deshayes.

L'ordre du jour est le suivant :

- Utilité et pouvoir de la commission
  - Retour du questionnaire sur le besoin ou non de CLSH sur le Causse
  - Actualités 2023 : arrivée de l'école de Donnazac dans la 4C
  - Questions diverses
- 

### Utilité et pouvoir de la commission :

L'utilité et le pouvoir de la commission sont rapidement rappelés : Pouvoir surtout consultatif et force de proposition. La commission n'a pas de réel pouvoir décisionnel.

Les décisions sont prises en premier lieu par le Bureau de la 4C et validées par le conseil communautaire.

Les finances de l'intercommunalité sont à prendre en considération dans le futur.

### Retour du questionnaire sur le besoin ou non de CLSH (centre de loisirs sans hébergement) sur le Causse

Un questionnaire sur le besoin de CLSH sur le Causse a été distribué fin 2022 aux parents. Delphine.P souhaitait connaître le nombre minimum d'enfants devant être présent de façon régulière pour que la structure soit viable.

A la lecture du récapitulatif du questionnaire, il est possible de retenir en un effectif moyen de 20 enfants sur toutes **les vacances scolaires**, et 15 pour le mois d'août. En effet plusieurs enquêtes visent des fratries, d'où le fait qu'il y ait plusieurs dates de naissances sur une même ligne Ce qui paraît être un besoin identifié.

Pour ce qui est des **mercredis** cela est peut-être plus discutable. Pour le mercredi c'est 11 enfants réguliers et 4 occasionnels sachant que les écoles de Penne et Vaour sont aujourd'hui à 4,5 jours.

Pour le moment, la réflexion est en cours en attendant de savoir si les finances nécessaires sont disponibles au sein de la 4C et si la capacité du centre de loisirs intercommunal et le partenariat avec les structures de QRGa peuvent satisfaire la demande.

### Actualités 2023 :

Arrivée de l'école de Donnazac dans la 4C.

Effectif de 16 élèves avec 2 ATSEM. La classe compte 9 enfants de plus de 6 ans et 7 enfants de plus de 6 ans. L'école possède un ALAE

Les repas sont livrés par la cuisine de Cahuzac-Vère

Provenance des enfants de l'école : Noailles (4), Castelnau de Montmiral (1), Tonnac (2), Itzac (3), Frausseilles (2), Livers-Cazelles (2), Amarens (1), Donnazac (2)

### Questions diverses :

#### **BAFA :**

La discussion s'oriente ensuite vers le choix des jeunes dont la session BAFA est financée par la 4C. Après présentation des profils, il est retenu 3 critères :

1. Obligation de résider sur la 4C
2. Engagement à effectuer son stage au centre de loisirs de la 4C
3. Quotient familial justifiant la demande d'aide à la formation